



AVIS D'INTERRUPTION ET D'ÉBULLITION SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

Aux usagers du réseau d'aqueduc des rues du **HARFANG-DES-NEIGES**, des **GEAIS BLEUS**, **SAINT-FAUSTIN**, des **NEIGES**, de **L'ORÉE-DU-BOIS** et chemin **MONT BLANC**

VENDREDI 19 MAI À PARTIR DE 8 H

Nous avons prévu une interruption du service d'eau potable d'un secteur du chemin des Lacs, mais pour des circonstances hors de notre contrôle, nous avons dû fermer votre secteur également.

Le service des travaux publics de la Municipalité Saint-Faustin-Lac-Carré vous informe que l'entrepreneur effectuera des travaux de raccordement sur le réseau d'aqueduc.

Nous nous excusons à l'avance des désagréments que cette interruption peut vous causer. Nous tentons de rétablir la situation le plus rapidement possible.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le service des travaux publics au (819)-688-2161, poste 224.

VOIR AVIS D'ÉBULLITION AU VERSO

Service des travaux publics
Le 19 mai 2017



AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF DE L'EAU

N'utilisez pas l'eau du robinet
sans l'avoir fait bouillir à gros bouillons pendant au
moins une minute, ou utilisez de l'eau embouteillée.

Du **19 mai 2017 à compter de la fermeture d'eau jusqu'à nouvel ordre** suite aux travaux effectués en vue des travaux de raccordement sur le réseau d'aqueduc, nous sommes dans l'obligation d'émettre cet avis d'ébullition préventif.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE?

De l'eau préalablement bouillie pendant une minute, ou de l'eau embouteillée, doit être utilisée pour les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

Jetez les glaçons (n'oubliez pas les réservoirs des réfrigérateurs), boissons et aliments préparés **après le 19 mai 2017, 8 h** avec l'eau du robinet non bouillie.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet non bouillie pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude en vous assurant de bien l'assécher;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Nous sommes désolés des incon vénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension. Par cet avis, la Municipalité prend actuellement toutes les mesures à sa disposition afin d'éviter toute contamination des usagers.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter au service des travaux publics au 819 688-2161 poste 224.